

Un élément de projet à part entière

Dans un futur aménagement, la question du choix des matériaux de sol et bordures peut vite devenir complexe. Leur sélection fait appel à des enjeux pluriels :

- patrimoniaux. Ils véhiculent l'identité du lieu, font le lien avec le territoire ;
- techniques. Ils doivent correspondre aux usages à valoriser et répondre à des normes d'accessibilité et performances précises ;
- environnementaux vis à vis de la perméabilité des sols, de la distance d'approvisionnement ;
- financiers. Il s'agit bien souvent du plus gros poste de dépense d'un projet d'où la nécessité de privilégier la simplicité.



La minéralité sur de grandes surfaces trouve sa place sur des espaces exceptionnels comme un parvis en ville. Le choix de la pierre naturelle est ici primordial (Magny-en-Vexin).

Il n'y a pas de «mauvais matériaux» mais plutôt de mauvais usages : il convient en la matière de se garder des recettes toutes faites (enrobé, bordures béton) dont le recours systématique n'est pas sans conséquence sur la banalisation et la perte d'identité du territoire.

Pour un ancrage identitaire

La pierre naturelle

A privilégier quand on veut mettre en avant un caractère traditionnel. Plus onéreuse, elle s'inscrit dans une démarche patrimoniale aux abords d'un monument ou d'un centre ancien. Utilisée préférentiellement pour les zones avec peu de trafic, où il y a peu de contraintes de roulement, la nature et les finitions multiples de la pierre naturelle jouent sur l'aspect et le confort des usagers. **Le grès est un marqueur de l'identité vexinoise** et a toute sa place dans nos aménagements sous forme de pavés, bordures, dallage.



La pose de pavés avec joints engazonnés préserve la perméabilité des sols (Marines).



L'utilisation de pavés de grès de réemploi sciés limite les bruits de roulement sur la chaussée (Marines).

On distingue deux types de matériaux en grès :

- les grès de réemploi, dont la plupart ont été posés au XIX^{ème} siècle, sont issus de stock provenant de chantiers de rénovation. Ces pavés et bordures anciens présentent des variations de taille, de couleur (beige, brun, gris) et de surface plus ou moins lisse. Cet aspect unique, « à la pièce », fait tout le charme et l'intérêt de ces matériaux qui s'harmonisent parfaitement avec nos centres anciens et son architecture vernaculaire allant du château à la maison rurale. Leur pose requiert un soin particulier et leur aspect irrégulier nécessite parfois, pour atténuer le bruit de roulement ou écrire des itinéraires dédiés au PMR, de les scier afin de proposer une planéité parfaite. Attention avec cette finition lisse de ne pas les utiliser sur de trop grandes surfaces au risque d'afficher un aspect « artificiel » loin de l'identité souhaitée.
- les grès neufs. Majoritairement issus de carrières d'Inde ou de Chine, ces produits ont des teintes souvent plus soutenues et sont produits à des formats standardisés. Leur calibrage facilite la pose et leur multiple finition disponible à la commande (bouchardé - clivé - flammé) permet de les intégrer dans des aménagements plus contemporains. Du fait de leur provenance, ces grès génèrent de grosses consommations liées au transport et ils ne présentent pas les mêmes caractéristiques esthétiques que les matériaux de réemploi, ancrés historiquement (attention aux teintes trop ocre et trop jaune).

FINITIONS

- Bouchardé
- Flammé
- Clivé
- Scié
- Ancien (réemploi)

ASPECTS

- Aspect fait de petits creux et bosses.
- Aspect rugueux, antidérapant.
- Aspect naturel, un peu rugueux.
- Aspect lisse
- Usure naturelle ou d'aspect naturel.

Privilégier les finitions naturelles :



Grès de réemploi



Grès neuf clivé



Les bordures et pavés en béton ou en terre cuite peuvent être envisagés ponctuellement, à réserver pour un aménagement contemporain. L'erreur à ne pas commettre est de les utiliser pour « imiter » la pierre naturelle.

Les surfaces en sable stabilisé

Économiques et de mise en œuvre rapide, les sols stabilisés s'adaptent parfaitement au cadre rural et remplacent avantageusement d'autres matériaux (enrobé, béton) sous réserve d'un usage majoritairement dédiés aux piétons et aux cycles. Associés à des liants pour plus de stabilité, ils restent néanmoins sensibles à la circulation et au ruissellement.



Sente en stabilisé au coeur de la coulée verte (Oinville-sur-Montcient).

Les bétons érodés

La palette de granulat et les possibilités de traitement de sa surface - désactivé, sablé, bouchardé, poncé - font du béton un revêtement aux aspects multiples, toujours avec des qualités mécaniques importantes (circulables pour vl et pl). Ils s'associent facilement avec un environnement rural, avec une finition sablée proche de la pierre naturelle, ou au contraire afficher un caractère plus contemporain avec une finition bouchardée très texturée. La finition désactivée est la plus répandue.



Béton désactivé



Béton sablé



Béton bouchardé



Béton poncé



La chaussée en béton désactivé prolonge l'espace dédié aux piétons et s'harmonise avec les pavés de grès (Maudétour-en-Vexin).

Les enrobés travaillés

Peu utilisés, ils représentent une alternative quand on souhaite démarquer une surface circulée dont les conditions de trafic ou les nuisances sonores n'autorisent pas le recours aux pavés ou au béton désactivé. Ils peuvent être « cloutés », avec rajout de granulat superficiel ou bien « érodés » comme les bétons par grenailage ou hydrodépavage, pour faire ressortir la couleur des gravillons enrobés.



Enrobé « clouté » en coeur de bourg (Arthies).

Faire le bon choix au final

Comme souvent en matière d'aménagement, le choix ne peut se faire uniquement sur l'identité et l'aspect mais être le résultat d'un croisement de plusieurs critères :

La sobriété

Un espace public réussi est un aménagement simple limitant le nombre de matériaux et facilitant la lecture du lieu par ses utilisateurs. Le choix du revêtement et des bordures doit toujours se faire en harmonie avec les matériaux déjà en place (y compris le bâti).

La provenance

Choisir de préférence des matériaux locaux, récupérés ou recyclés. Quand cela n'est pas possible, il convient alors de s'interroger sur leur provenance et leur durée de vie. L'origine géographique ne peut être un critère d'exclusion dans un appel d'offre mais définir des spécificités précises est autorisé (par exemple un pavé dit de réemploi est forcément régional voir local).

L'aspect environnemental

Donnée primordiale à étudier dans la conception du projet afin de promouvoir, quand cela est possible, des surfaces perméables comme l'engazonnement de certains trottoirs, les pavés à joints drainant sur des parkings peu utilisés, la grave calcaire ou un simple broyat de bois sur des sentiers...

La durabilité

S'interroger sur la capacité des matériaux à être repris. Un espace public évolue et il peut être nécessaire de modifier certaines surfaces. Si la reprise est facilitée avec des éléments modulaires (pavés) ou des surfaces bruts (stabilisé), elle s'avère plus complexe avec des enrobés ou des bétons très spécifiques.

Le coût

La variation de prix d'un matériau et de sa pose peut être multipliée par 5 ou 6 (40 euros pour le stabilisé et jusqu'à 200 euros par m² pour de la pierre naturelle). **La bonne règle est de faire moins mais mieux** et d'introduire dans les opérations à fort investissement les notions de phasage et d'arbitrage.



Harmonie entre les matériaux de sol et le bâti (Lainville-en-Vexin).



Parking perméable au dessin contemporain et sobre dans un projet à l'identité marquée (Guitrancourt).



Intemporalité des pavés de grès où les joints enherbés soulignent le caractère rural du lieu (Genainville).

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. **01 34 48 66 10** - Fax : **01 34 48 66 11**
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr